

Image not found or type unknown



Modification des jours de travail

Par **gallepalem**, le **02/12/2012** à **08:06**

Bonjour

Cela fait 11ans que je suis assistante dentaire avec le même chirurgien dentiste travaillant sur 4 jours avec le mercredi en coupure

Aujourd'hui alors que j'ai 2 enfants de 5 et 2 ans il me demande de travailler le mercredi et d'avoir en repos le vendredi

Que peut-il se passer si je refuse?

Merci gaelle